

Communiqué de presse  
7 juin 2011

## « Il n'y aura plus de RAR à la rentrée 2011 »

Lapsus, ballon d'essai, désordre, ou coup fourré ?

Dans une brochure bleue sur papier glacé, intitulée "Vademecum Programme ECLAIR", diffusée au cours des « Journées de l'Innovation », on peut lire :

*"L'extension du programme Eclair est l'occasion d'une refonte de l'éducation prioritaire. La plupart des collèges et des écoles en réseaux 'ambition réussite' intègrent à la rentrée 2011 le programme Eclair. Il n'y aura plus de RAR à la rentrée 2011. Les recteurs choisissent la façon dont ils accompagnent les écoles et les collèges 'ambition réussite' qui ne deviennent pas Eclair."*

Il est inadmissible que l'on apprenne ainsi, au détour d'une brochure, quatre mois après la publication d'un rapport officiel positif sur le bilan des Réseaux Ambition Réussite, que le Ministre oserait les rayer d'un trait de plume.

S'agit-il d'une erreur du service de communication du ministère, ou bien d'un coup fourré ? Il ne suffit pas d'enrober cette disparition sous le voile de l'innovation et de prétendre que les acquis des RAR seront conservés.

Le programme ECLAIR vise à lutter contre la violence dans les établissements scolaires. C'est ce qui est dit et écrit dans les sessions de formation des chefs d'établissement à ce programme. Ce n'est pas du tout la même chose que d'aider à faire réussir tous les élèves quel que soit le territoire où ils sont scolarisés !

Quelle confiance peuvent encore avoir dans la parole ministérielle ceux qui ont travaillé à la réussite des RAR et ont réellement innové ? »

Contact OZP 06 43 78 69 03

**association Observatoire des zones prioritaires**